

Bonjour à tous les Amapiens,

En adhérant à l'AMAP, et par le contrat d'engagement que nous avons signé avec un ou plusieurs de nos producteurs, nous nous sommes également engagés au respect de la Charte des AMAP

Voici, entre autres, ce que dit la Charte des AMAP de mars 2014 :

Les AMAP ont pour objectifs de maintenir et de développer une agriculture locale, économiquement viable, socialement équitable et écologiquement soutenable, à faible impact environnemental, créatrice d'activité économique et d'emploi, de lien social et de dynamique territoriale,

Mais aussi....

Par ailleurs, parce que l'AMAP est plus qu'un « panier », elle s'inscrit dans une dynamique de territoire et contribue à créer une économie de proximité, solidaire et équitable

Et c'est bien de solidarité dont on parle ici.

Sylviane et Noémie ont vraiment besoin de notre soutien ! et vous pouvez aller signer la pétition, renvoyée ce jour par le bureau.

Une petite précision importante : Noémie signale qu'il faut absolument indiquer votre adresse courriel dans la pétition (bien qu'il soit indiqué optionnel) car sinon la signature n'est pas prise en compte.

D'avance, un grand merci pour elles !

La référente du Gaec Le Clos aux Chèvres

Isabelle